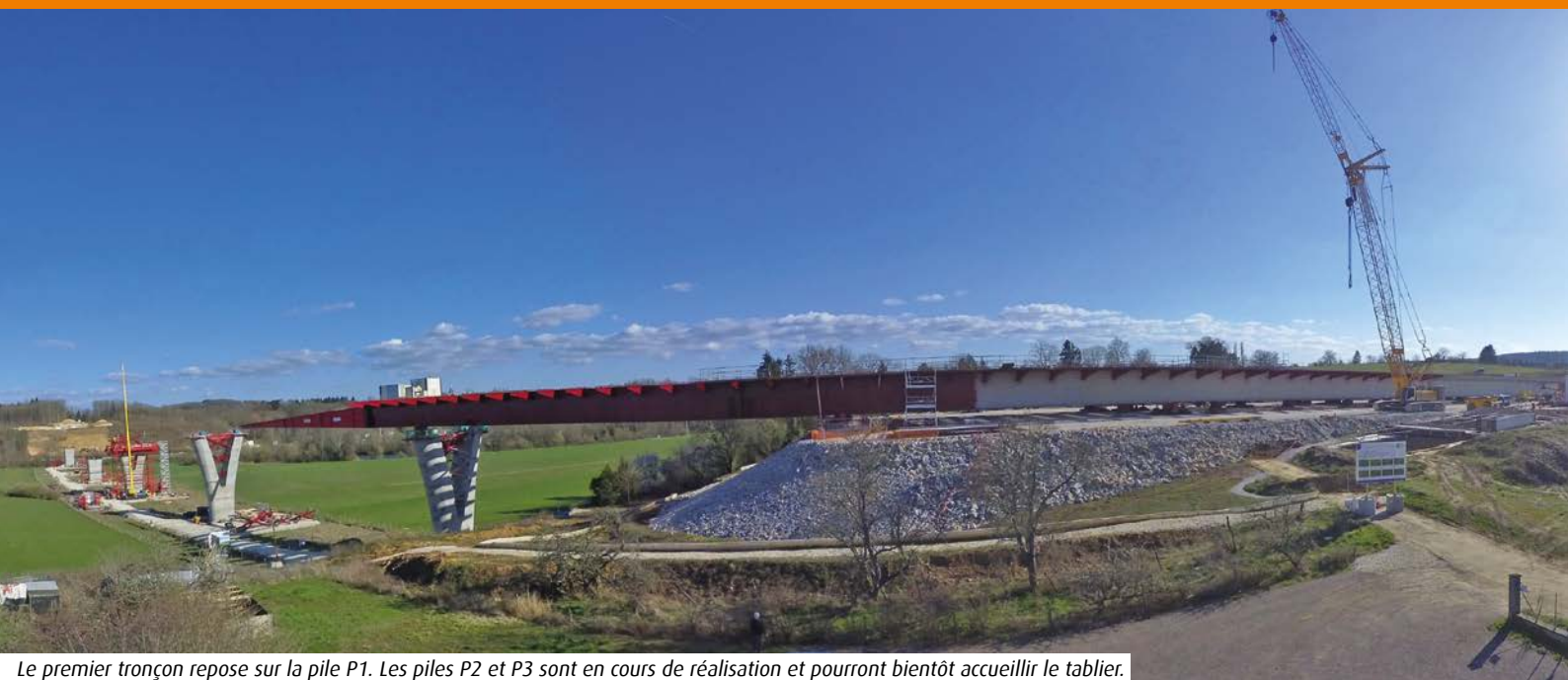


L'actualité des travaux de la déviation de Port-sur-Saône

Le premier tronçon repose sur la pile P1. Les piles P2 et P3 sont en cours de réalisation et pourront bientôt accueillir le tablier.

VIADUC DE FRANCHISSEMENT DE LA SAÔNE : LANÇAGE RÉUSSI DU PREMIER TRONÇON !

La journée de mardi 8 janvier 2019 a marqué un pas important dans la réalisation du viaduc. Le Préfet de la Haute-Saône et de nombreux riverains étaient là pour assister à cette manœuvre spectaculaire.



A pied d'oeuvre dès le lever du jour, les équipes de l'entreprise EIFFAGE METAL ont réussi à faire glisser le 1er tronçon sur environ 100 mètres et faire reposer le tablier sur la première pile.

A l'aide d'un puissant treuil, le tablier a glissé sur des appuis provisoires. Les techniciens contrôlaient au fur et à mesure son alignement avec la culée ouest et la 1ère pile.

Le terrain étant libéré, la plateforme d'assemblage peut maintenant accueillir de nouvelles poutres.

Les équipes de soudeurs sont de nouveau entrées en action pour assembler les poutres principales dans la continuité du 1er tronçon. 500 mètres restent à réaliser, l'ensemble devrait rejoindre la rive gauche de la Saône d'ici la fin d'année.

ACTUALITÉ

VISITE DES TRAVAUX DE LA DÉVIATION

Les travaux de la déviation sont maintenant visibles sur la plupart des secteurs et suscitent la curiosité de multiples acteurs et habitants du territoire. Pour la sécurité de tous, nous vous rappelons que les zones de chantier sont interdites au public.

■ Visite des élus de Grattery

Construit sur la commune de Grattery, Monsieur Lallemand, maire de la commune et les membres du Conseil municipal ont tout naturellement souhaité découvrir au plus près les caractéristiques du viaduc de la Scyotte.

Dimensions de l'ouvrage, techniques de fabrication, qualité des matériaux, c'était l'occasion de s'informer sur les secrets de cet ouvrage mais également l'opportunité de constater l'avancement significatif des terrassements de la future 2x2 voies. Ayant toujours soutenu le projet de déviation, les élus ont rappelé leur attachement à cette déviation essentielle pour le cadre de vie et l'aménagement de leur territoire. La visite s'est conclue par la découverte de l'autre chantier d'envergure : le viaduc de franchissement de la Saône.

■ Visite du lycée Édouard Belin à VESOUL

Les élèves du lycée Édouard Belin sont venus visiter le chantier de la déviation et tout particulièrement le viaduc de franchissement sur la Saône. L'objectif de leur visite ? Voir en taille réelle l'ouvrage qu'ils s'approprient à fabriquer en taille réduite pour le concours «Batissiel - Les Génies de la Construction» des lycées, organisé par la Fédération Française du Bâtiment. Ils ont choisi de montrer la phase de lancement du tablier, manoeuvre délicate qui a requis toute leur attention pendant les explications du chef de chantier. La finale académique se déroulera le 17 mai. Tous nos voeux de réussite les accompagnent !



Les élus de la commune de Grattery découvrent le viaduc



Les élèves du lycée Édouard Belin

ZOOM SUR...

ACHÈVEMENT DES TRAVAUX SUR LE VIADUC DE LA SCYOTTE

Après la pose des éléments de sécurité et de l'enrobé provisoire sur le tablier, le viaduc est maintenant achevé.

Depuis l'été dernier, la structure de l'ouvrage était terminée mais de nombreuses tâches restaient à réaliser avant que le viaduc ne soit définitivement livré :

- installer les éléments de sécurité et d'assainissement sur les 2 côtés de l'ouvrage,
- réaliser l'étanchéité du tablier et poser la couche de roulement provisoire,
- effectuer les essais de charge pour vérifier la réaction de l'ouvrage.

Au cours de cette visite sur site, le Préfet de la Haute-Saône et les membres du comité de pilotage ont pu, le 7 décembre dernier, se rendre compte de l'avancement des travaux.

Le viaduc va maintenant servir aux camions pour transporter des matériaux de part et d'autre du viaduc.

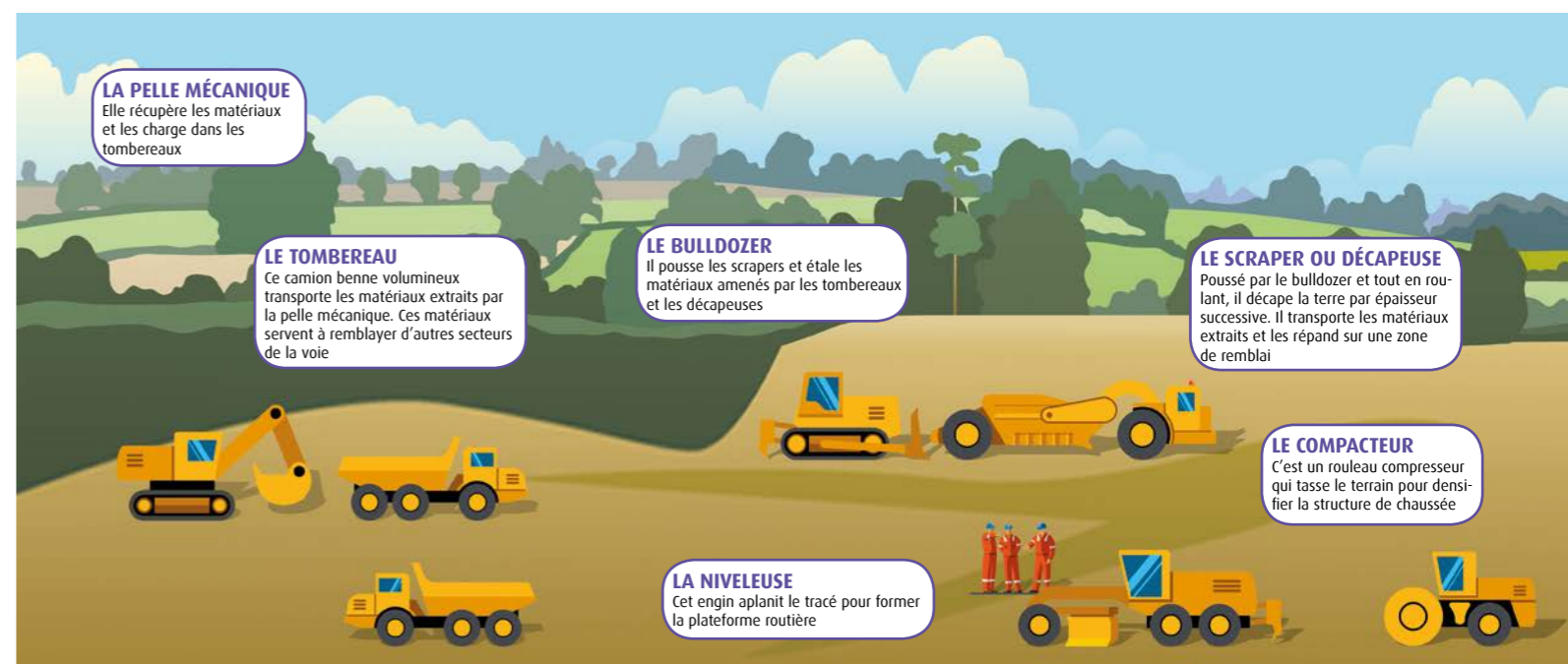
RETOUR SUR...

LES TERRASSEMENTS, AUTRE GRAND CHANTIER DES TRAVAUX DE LA DÉVIATION DE PORT-SUR-SAÔNE

Depuis l'été dernier, de nouveaux engins sillonnent le chantier de la déviation : tombereaux, scrapers, bulldozers ... Tous sont à l'œuvre pour réaliser les terrassements de la déviation.



Scrapers et bulldozers en action près du futur échangeur de Port-sur-Saône



■ Quelles sont les grandes opérations de terrassement ?

La réalisation d'une plateforme de type autoroutière nécessite de nombreuses opérations.

Les terrassements : en fonction du profil de la voie, les opérations de déblai ou de remblai sont nécessaires. Les études ont essayé d'optimiser les mouvements des terres pour éviter l'apport de nouveaux matériaux et donc de réutiliser les bons matériaux extraits sur place.

L'assainissement : l'ensemble des eaux de ruissellement de la future voie sera collecté sur les points bas le long de la voie. Les caniveaux étanches amèneront les eaux polluées dans plusieurs bassins de traitement répartis le long de la voie.

La chaussée : elle est composée de quatre couches de matériaux assurant la résistance au poids des véhicules et d'un enrobé à base de bitume. Cette dernière couche visible est appelée couche de roulement.



Prochainement, des tirs de mines seront nécessaires pour déblayer les zones rocheuses. Pour le bon déroulement des opérations, nous vous prions de rester à l'écart des zones de travaux.

■ Où en sommes-nous ?

Plusieurs secteurs du chantier sont actifs.

A l'est, depuis le futur raccordement de Charmoille, le décapage des terres végétales est en cours. Les engins s'attaqueront ensuite au décaissement de la «butte» du bois de la Craie situé directement à l'extrémité est du Viaduc de la Scyotte. Cette méthode de terrassement qui aura notamment recours aux explosifs est appelée «Talus Royal®». Les matériaux calcaires seront réemployés à l'ouest du viaduc.

En poursuivant vers l'ouest, la plateforme de la déviation est en cours de réalisation et les raccords à l'ouvrage de rétablissement de la RD100 sont également en cours.

Autour du futur échangeur de Port-sur-Saône, les terrassements ont permis de façonner les 2 bassins de traitement qui recueilleront, à terme, les eaux de ruissellement de la plateforme routière. Sont aussi visibles les futures bretelles d'entrée et de sortie.

Visite du chantier par le comité de pilotage

Essai de charges sur le viaduc

“ PAROLE D’EXPERT ”



Christine YODER
Chargée d'études
Urbanisme et
Aménagement
Chambre d'agriculture de
la Haute-Saône

La chambre d'agriculture intervient tout au long du projet de déviation de Port-sur-Saône. Elle accompagne le maître d'ouvrage, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, dans ses relations avec les exploitants agricoles concernés par le projet.

■ Quel est votre rôle ?

La chambre d'agriculture intervient lors de différents stades d'un projet de grande infrastructure. En amont, des échanges avec le maître d'ouvrage permettent de limiter l'impact sur l'agriculture, en prévoyant des ouvrages nécessaires et adaptés au maintien de l'activité agricole ou limitant l'impact sur les terres agricoles (talus exploitables, réhabilitation de chemins ou routes rendus inutiles par le projet en terrains exploitables...). Quand un aménagement foncier a été décidé, la chambre d'agriculture participe à des rencontres pour phaser au mieux le projet routier et la réorganisation parcellaire. Enfin, elle veille à ce que les requêtes des exploitants soient bien relayées au maître d'ouvrage.

■ Comment tenir compte de l'activité agricole dans la réalisation d'un projet ? Spécialement pendant les travaux ?

Lors de la réalisation des études techniques détaillées, des rencontres spécifiques ont lieu avec les exploitants, le maître d'ouvrage et la Chambre d'agriculture, afin de trouver les solutions les plus adaptées à l'activité agricole. Par exemple, augmenter le gabarit des passages sous voie afin de faciliter le passage de convois agricoles, permettre la mixité de certains ouvrages (passage à faune et circulation du bétail ou des véhicules agricoles).

La Chambre d'agriculture est associée au suivi des travaux de construction de l'ouvrage. Elle assure l'accompagnement des agriculteurs concernés :

- lors des travaux, elle veille à ce que le maître d'ouvrage respecte le protocole d'indemnisation régional : mesures d'indemnisation et de compensation ;
- elle réalise des expertises individuelles, le cas échéant ;
- elle anticipe les problèmes que vont engendrer les travaux dans l'espace agricole (coupures des exploitations, déstructuration de parcelles, allongements de parcours,...).

Tenir compte de l'activité agricole, c'est être à l'écoute des besoins et des difficultés des exploitants. Cela nécessite avant tout que la chaîne de communication entre les différents opérateurs soit efficace. En effet, il est primordial que les exploitants identifient la personne en charge du suivi du chantier, afin de lui remonter les difficultés rencontrées (clôture, dépôt de terre, accès aux parcelles, allongement...) et que ce dernier puisse intervenir auprès des entreprises ou leurs sous-traitants.

Il est tout aussi important que les exploitants aient un relai à la Chambre d'agriculture. Elle joue ainsi un rôle de médiateur pour régler les conflits d'usage ou répondre aux interrogations des exploitants ou des associations foncières, grâce à ses contacts réguliers avec le maître d'ouvrage.



JEU CONCOURS : 23,90 ET 4,25 MÈTRES!

Telles sont les dimensions qu'il fallait trouver !

La hauteur reste fixe pour toute la charpente mais les longueurs varient entre 19,50 et 30,30 mètres (cela correspond à quasiment 2 fois la longueur d'une semi-remorque classique ...). Néanmoins, la longueur moyenne des poutres est de 24 mètres. Des camions à remorque rétractable sont nécessaires pour les transporter de l'usine au chantier de Port-sur-Saône.

Pour remercier l'ensemble des participants, une visite collective du chantier sera organisée au moment le plus opportun. Il s'agit de la réaliser dans des conditions de sécurité optimales.